

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NANCY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° E19000072/54

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Ordonnance du 5 juillet 2019

La présidente du tribunal administratif de Nancy

CODE : 1

Vu enregistrée le 5 juillet 2019, la lettre par laquelle la commune de Blainville-sur-l'Eau demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

le projet d'extension du cimetière municipal de la commune de Blainville-sur-l'Eau ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2019 ;

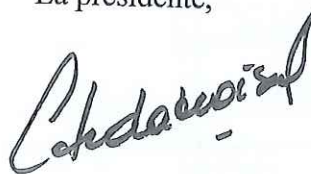
DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Yves GRY est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à la commune de Blainville-sur-l'Eau et à Monsieur Yves GRY.

La présidente,



Corinne LEDAMOISEL